

Procès-verbal de l'assemblée des délégués de la FAPEO pour les Cycles d'Orientations
Jeudi 12 octobre 2023 à 19h30

À la Fédération des Associations de Parents
d'élèves de l'Enseignement Obligatoire
FAPEO : Rue de Saint-Jean 12 1203 Genève

APE membres présentes : Budé, Cayla, Pré-Picot, Grandes-Communes, Aubépine, Renard, Florence, Vuillonnex

APE membres excusées : Bois-Caran, Onex-Village, Montbrillant

Comité FAPEO présent : Laura DI Dio Iacovangelo (LDDI), Jean-François Stassen (JFS)

Présidence de la séance : Isabella Siddiqi (IS)

Procès-verbal : Yasemin SÜRER

1. Approbation de l'ordre du jour et annonce des divers.

L'ordre du jour est approuvé, divers annoncés.

2. Approbation du PV de l'AD du 1^{er} juin 2023 (joint à la présente).

Le procès-verbal est approuvé.

3. Bilan de la rentrée scolaire

4. Infos du comité et du secrétariat général :

IS : La nouvelle Secrétaire Générale se présente en quelques mots aux délégué.e.s des APECO et explique comment s'est passée la transition après le départ d'Anne Thorel Ruegger.

3. Bilan de la rentrée scolaire :

Voici quelques chiffres obtenus lors de la Conférence de presse de la nouvelle conseillère d'état en charge du DIP, Madame Anne Hiltbold. Pour la rentrée scolaire 23-24 total 82'060 élèves, dont 14'416 élèves au CO. Il y a 7'480 enseignantes et enseignants, dont 392 nouveaux collaborateurs, dont 155 nouveaux enseignant.e.s au cycle. La conseillère d'état a souligné l'importance qu'elle souhaite donner au bien-être des élèves et à une école inclusive, où ils et elles se sentent bien toutes et tous.

On aimerait mettre en évidence un certain nombre de points en lien avec le bien-être des élèves.

Abordons d'abord les problématiques liées à **la canicule**. Les informations concernant la libération des élèves ont été apparemment transmises tard pour certains établissements. Pour les élèves des écoles primaires une partie a été libérée et une autre partie a dû venir en classe. Les délégué.e.s des écoles primaires ont déploré les mesures très différentes et mal communiquées.

APE Vuillonnex : Notre présidente a reçu des appels de parents en numéros masqués. Une maman l'a informée que sa fille s'était évanouie en cours, qu'aucune mesure n'a été prise, qu'il n'y avait pas d'eau dans les classes, aucun changement n'a été fait. Il faut savoir que nous sommes un cycle surpeuplé. Le premier impact de cette rentrée c'est que les élèves n'ont pas été protégés de la chaleur. Pour en revenir à l'élève qui s'était évanouie, la présidente avait demandé les coordonnées de la maman mais elle a refusé, elle a préféré garder l'anonymat.

IS : L'APECO de Bois-Caran, qui n'a pas pu être présente, a signalé que pendant la canicule, les cours de sport ont été maintenus à l'extérieur. Un élève a aussi fait un malaise, et de manière générale beaucoup d'élèves ont souffert pendant le cours.

APECO Florence : a constaté que pendant leur séance beaucoup de parents ont signalé que l'information avait été reçue trop tard (y compris le jour-même). Pour les parents c'est un vrai problème de logistique et d'organisation de recevoir les informations le jour-même ou la veille. Comment est-ce que les établissements ont reçu l'information ? Est-ce que chaque établissement est indépendant dans sa manière de communiquer ? Si oui pourquoi ?

APECO Cayla : pareil, les informations ont été communiquées « en décalé ». Nous avons une maman qui nous a mentionné qu'elle avait un enfant handicapé avec des problèmes de santé, elle a été très inquiète, elle l'avait mentionné à la direction. Nous voulons amener ce sujet à l'instance participative. Il faut savoir que Cayla n'est pas un vieux bâtiment c'est un bâtiment des années 2000. C'est censé quand même être isolé. J'ai entendu dire que dans certaines écoles, ils ont laissé ouvert les fenêtres toute la nuit, ce qui permettait de rafraîchir un peu les classes. Nous avons également constaté que certains professeurs amenaient leur ventilateur. Si ce genre de situation se répète c'est la direction qui doit prendre une décision, elle doit anticiper, car les températures étaient déjà connues en amont, elles étaient prévisibles. Pour les primaires c'était la DGEO qui prenait les décisions, alors que dans les cycles d'orientations c'étaient les directions des établissements qui devaient prendre des mesures.

LDDI : Comment-avez-vous été informé ? Par courriel, par courrier comment les directions vous ont prévenue ?

APECO Florence : nous avons reçu l'information par courriel, par la direction du secrétariat.

APECO Renard : la communication a été faite par courrier.

IS : nous constatons que la communication reste un sujet délicat que ce soit pour les parents ou les membres des équipes des établissements scolaires. Nous allons faire part à la conseillère d'état de ces deux sujets, car cela permettra au personnel des établissements de mieux renseigner les parents en cas de besoin et de leur donner les bonnes informations.

JFS : souhaite rebondir sur le sujet de la communication, ceux qui ont reçu un courriel vous avez donné votre adresse email en début d'année ?

Réponses générales des APECO : Oui, nous avons rempli un formulaire avec les coordonnées.

JFS : n'a jamais été contacté par la direction, en tant que parent. Est-ce que c'est légal ? Est-ce que ça, c'est un blocage qui a fait une disparité en termes de communication ?

APECO Renard : les communications passent par mail ou autre, par courrier. Cette année cela a été par courrier.

IS : Face à cette situation inédite, nous allons faire le nécessaire. Merci de nous avoir fait part des événements.

IS : Nous allons aborder quelques sujets comme **les écrans et le harcèlement**. Il y a eu récemment des cafés de parents dont un à l'école de Pré-Picot à Cologny et un qui est prévu avec le cycle de Bois-Caran. L'intervenant des cafés de parents c'est le même que pour le harcèlement scolaire. Ce qui m'a beaucoup marquée c'est qu'il y a 10 ans en arrière on se posait exactement les mêmes questions, on déplorait exactement les mêmes situations et en 10 ans il n'y a pas eu d'amélioration, voire les situations s'empirent. Aujourd'hui, la moyenne c'est 2 élèves par classe qui sont touchés par le harcèlement. Soit il se font harceler, soit ils sont témoins de harcèlement. Je trouve qu'en 10 ans il y a pas eu de changement, car quand j'étais présidente de l'APE de Satigny, il y avait des formations données aux enseignants, aux directrices, directeurs, aux concierges, aux APE et au personnel du GIAP. Cette formation permettait d'apprendre à identifier les signes, qui peuvent signaler les élèves potentiellement victimes de harcèlement, ils sont assez identifiables. Ce que l'intervenant disait également et cela m'a vraiment touchée, c'est que si tout le monde décide que le harcèlement est fini, c'est fini, car cela dépend des parents, des enseignants et des différentes personnes qui gravitent autour de l'école. Il faut une décision commune et inéquivoque pour que vraiment ça s'arrête. Si en 10 ans ça n'a pas évolué favorablement, c'est qu'il y a quelque chose qui doit être changé, on doit insister. Nous allons insister et redemander des financements pour pouvoir faire plus de café parent, pour qu'ils soient informés le mieux possible. On abordera ce sujet de nouveau.

Nous allons parler des sorties scolaires, car il y a eu une baisse de budget, la sécurité sur le chemin de l'école et les cours d'éducation sexuelle, qui sont donnés dans les différents degrés d'école primaire et cycle d'orientation. Il y a plusieurs parents qui nous ont demandé d'avoir accès au contenu du cours et pour le moment, nous n'avons pas eu de réponse de la SSEJ.

APECO Vuillonex : café parent, est-ce que c'est la même personne qui avait donné le cours sur le harcèlement et les écrans ?

IS : Oui, c'est Monsieur Müller qui anime les cafés parents sur ces deux thématiques : écrans et harcèlement.

APECO Cayla : Je souhaite savoir comment cela se passe ? Car nous sommes très intéressées avec l'APECO Cayla d'organiser, maintenant qu'il y a un lien avec la maison

de quartier ça pourrait être un endroit où nous pouvons le faire. Quelle démarche il faut faire.

IS : actuellement pour l'année 2023, nous n'avons plus de fonds pour de nouveau Cafés de Parents. En revanche, avec le Comité nous sommes en train de finaliser le budget pour l'année 2024, et je vais faire une nouvelle demande pour du financement pour pouvoir organiser un peu plus de Cafés parents l'année prochaine. En ce moment, il y a 7 APE et APECO en liste d'attente, qui ont manifesté leur désir et qui n'ont pas pu en avoir car pas assez de financement. Nous avons des prix préférentiels avec les intervenants et si les salles sont mises à disposition cela ne représente pas plus de 450.- pour un Café de parents. Mais pas tous les APE/CO membres peuvent prendre une partie des coûts à leurs frais.

APECO Cayla : je pensais d'ailleurs que c'était pris en charge avec les budgets des APE.

IS : les APE et APECO qui ont les fonds et qui peuvent se le permettre, on a bien évidemment tout de suite la possibilité de vous aider à l'organisation, de toute la partie logistique et coordination avec les intervenants sans problème. C'est pour la partie financement, pour ceux qui n'ont pas les moyens et qui ont besoin d'un financement, on n'a plus de budget. Ce sera pour l'année prochaine. Je fais également un tout petit rappel, en plus du harcèlement et la gestion des écrans, il y a aussi les questions de sexualité. Comment est-ce qu'on parle de sexualité avec les enfants et avec les ados ? Les 3 sujets (écrans, harcèlement et sexualité) ont été co-crées avec l'école des parents et l'Université de Genève et il y a 2 versions différentes EP et CO. Les préoccupations ne sont pas les mêmes. Celui sur la sexualité a été cocréé avec l'Université de Genève ce sont des contenus de qualité. Toutes les personnes qui ont fait les cafés de parents étaient très contentes. Si vous avez des idées d'autres sujets à développer en Cafés parents, dites-le-nous aussi.

APECO ? : Les élèves à besoins spécifiques (TDAH, DYS, TSA, etc.). C'est un sujet qui touche beaucoup les parents, ils ne savent pas comment affronter ça, comment l'enfant doit être évalué, qu'est-ce qu'ils donnent à l'enfant s'il est évalué, s'il a des privilèges, des dons à ajouter.

IS : On vient de démarrer un nouveau groupe de travail avec le DIP, qui est justement axé sur les aménagements et les adaptations pour tous les élèves qui ont des besoins spécifiques. Les premières réactions, c'étaient les enseignants qui souhaitent être mieux formés sur comment, pourquoi, quoi mettre en place pour aider, comment comprendre. Parce qu'il y a des comportements qui sont aussi difficiles à gérer si on ne sait pas le pourquoi du comment.

IS : le point que je souhaite aborder maintenant ce sont les informations sur le Comité de la FAPEO. Quand on s'est tous vu le 1er juin, au moment de l'AG, les membres du Comité ont été élus et confirmés. Au cours d'une séance de comité le 29 septembre les différents rôles ont été attribués. J'ai démissionné du comité pour prendre le poste de secrétaire générale. Actuellement, vous avez Elvita Alvarez et Xavier Barbosa qui se partagent la présidence, Jean-François et Laura ici présents, qui sont membres du comité, et Daniela Clemente qui est la trésorière du Comité. Les personnes qui sont actuellement au Comité ont besoin qu'il y ait de nouveaux membres qui s'ajoutent, étant donné que leurs enfants grandissent. Je pense que c'est important qu'on vous le répète, mais c'est aussi important de savoir que la FAPEO ne peut pas fonctionner sans Comité, comme toutes vos associations de parents d'élèves ne peuvent pas fonctionner sans comité.

APECO Florence : comment fonctionne votre comité ou votre organisation interne, vos séances ? En termes de logistique, de rythme ?

IS : Il n'y a pas de règle en ce qui concerne le nombre de membres. Vous pouvez regarder sur notre site internet sous « Comité », vous avez tous les détails des statuts. Actuellement, le Comité se réunit une fois par mois. On essaye d'espacer entre les assemblées de délégués et le Comité pour pouvoir couvrir les points avec le Comité, soit en amont, soit en aval des assemblées de délégué.e.s. Il y a quelques membres du Comité qui se sont portés volontaires pour faire partie de certains conseils, par exemple le conseil de discipline ou le conseil des déplacements. En fonction du thème ou en fonction des intérêts de la personne.

Les commissions et les conseils, c'est une fois tous les trois mois ou une fois tous les six mois, c'est très variable en fonction de la commission consultative et/ou conseil et/ou groupe de travail. Quand j'ai repris le poste, il y a eu énormément de dossiers à consulter et absorber. Ce n'est pas simple de reprendre la place d'une personne qui a travaillé pendant 15 ans et connaissait tout par cœur, mais petit à petit j'arrive à prendre mes marques. Merci pour votre patience.

Le secrétariat général fonctionne comme avec Anne et Yasemin précédemment, à savoir qu'on se répartit les tâches, Yasemin et moi, en fonction de vos demandes et des urgences des choses qui sont planifiées dans l'année, par exemple le rapport d'activité ou le journal sont des gros dossiers. La Journée internationale à pied également. Vous savez qu'on fait aussi la coordination du Pédibus pour Genève, donc c'est vrai qu'il y a des moments dans l'année où c'est un peu plus intense. On a juste modifié une chose, c'est la permanence : avant, c'était lundi, mardi, jeudi de 9 à 15h et aujourd'hui, c'est lundi, mardi de 9 à 16h et le jeudi de 8 à midi. En dehors de ces heures, vous pouvez toujours appeler, toujours essayer parce que moi, je suis très fréquemment là et par exemple, jeudi, je suis là jusqu'au soir de toute façon. Ce n'est pas exclusif, mais disons que c'est plus facile pour Yasemin que ce soit posé comme ça.

Je me suis présentée, avec la reprise des dossiers de Anne, elle a vraiment très bien fait jusqu'au bout toute l'explication. C'est vrai qu'au début, ça prend un petit peu de temps pour rentrer en profondeur dans chacun des dossiers. Est-ce que vous, peut-être, vous avez des points spécifiques hormis ceux dont on a déjà parlé ? Des choses qui sont spécifiques à votre cycle. Par exemple, le cycle des Grandes Communes, le fait que vous souhaitiez redémarrer ?

APECO Grandes-Communes : au premier rendez-vous, il y a une personne qui n'est pas venue, après c'est un couple parental qui a décidé de se soustraire pour des raisons de français, c'était trop difficile au niveau de la compréhension. Nous étions 3 et nous sommes maintenant 2 dans le comité.

APECO Vuillonnex : si je peux partager notre expérience, notre comité a pris déjà l'habitude avec bien sûr le soutien de la directrice et le coordonnateur d'enseignants, chaque début d'année pendant les réunions de parents la directrice présente l'APECO. On a eu beaucoup d'impact, nous étions 7 et chacun a pu prendre la parole.

APECO Cayla : Nous avons eu la même expérience, nous avons eu la parole aussi on espérait avoir un peu plus d'empathie, d'impact car nous avons eu 3 soirées et au moins une cinquantaine de personnes venaient s'inscrire.

IS : Je pense qu'à chaque fois, le parent lambda s'imagine que soutenir son APE ou son APECO, va lui prendre du temps et qu'il n'a pas de temps. C'est la raison pour laquelle on a résumé sur le flyer les raisons principales qui n'impliquent pas qu'ils investissent du temps. S'il paye une cotisation et/ou vous fait part d'un problème, ça vous aide déjà.

APECO Sécheron : nous avons expérimenté au cycle de Sécheron de ne pas faire cotiser les parents, car on s'est dit que c'était la raison principale mais cela n'a rien changé.

IS : C'est quand même quelque chose de rassurant de savoir que cela n'est pas un problème de cotisation des parents. Je pense que c'est vraiment une question de ne pas être suffisamment au courant de ce que peut faire une APECO et de comment la soutenir. C'était vraiment tout l'objectif avec ce flyer, avec le Comité, c'était de réfléchir à comment faire passer les messages principaux, les quelques points clés d'une manière un peu visuellement plus attractive que des grands pavés, parce que les gens lisent de moins en moins et prennent de moins en moins le temps de s'intéresser aux petits caractères.

APECO Sécheron : L'APECO de Sécheron, était assez impliquée, on avait participé à la soirée des parents des 9ème, 10ème et 11ème. La présentation du directeur était complète c'était super. La meilleure façon, c'est d'attirer les personnes qui sont déjà impliquées en APE avant. C'est peut-être quelque chose qui marche plus dans le cycle que les autres stratégies.

IS : La question que je m'étais posée, c'est est-ce qu'à partir du moment où les élèves arrivent au cycle, étant donné qu'ils entrent dans l'adolescence et qu'ils ont naturellement une tendance à s'éloigner un peu des parents et à être plus avec leurs amis et à moins communiquer avec leurs familles. Ils racontent moins de leur journée ou préoccupations que quand, par exemple, ils étaient à l'école primaire. Est-ce qu'il y a aussi un mouvement naturel de recul des parents qui se disent « Bon, on était pour certains très impliqués pendant l'école primaire et puis maintenant qu'il est arrivé ou qu'elle est arrivée au cycle, je me mets un peu en retrait » jusqu'à ce qu'il y ait un problème ou tant qu'il n'y a pas de problème. C'est un peu l'impression que j'ai eue jusqu'à maintenant et c'est vrai que de manière générale, les APE ont plus de membres que les APECO.

APECO Florence : nous avons eu le même souci, on partage aussi une problématique chez nous au sein de notre comité. Pourtant, nous avons fait une info via l'école, c'était en début d'année scolaire. Le directeur actuel a fait une info à la séance des 9ème lors de la présentation. Il a parlé de l'APECO, mais on n'a pas eu de nouveaux membres. On a 2 personnes qui sont venues, puis après, ils se sont retirés quelques jours après, pour dire qu'ils n'avaient pas le temps de se consacrer au sein du comité de l'APECO Florence. On se retrouve avec un petit comité réduit.

IS : Sont-ils restés membres ?

APECO Florence : non, ils ne sont même pas devenus membres. On a fixé une première séance en septembre et puis on discute des sujets. Le gros problème, c'est qui veut s'occuper de quoi ? Qui a la charge de quels sujets ? Quels sont les problématiques qui préoccupent chacun ?

Le problème il est là, les parents n'ont pas forcément la même place. Avant, les membres étaient impliqués dans des APE. Oui, ils connaissent le fonctionnement. Il y a une maman qui avait fondé l'APE des Allières, par exemple, donc elle connaît le fonctionnement. Mais le problème, c'est l'investissement derrière, si on veut mener à bien ses projets. Il y a quand

même un travail derrière, il y a de l'administratif. Par exemple, on a mis en place les entraînements de la course d'escalade comme chaque année, on a des documents types, c'est le même formulaire que l'APECO Florence qui envoie via par mail et c'est le secrétariat de l'école qui les envoie aux parents d'élèves. Il y a quand même un travail derrière à faire en fonction du sujet. On parlait aussi d'organiser un café parent, nous n'avons rien mis en place pour l'instant. Il y a les financements aussi, c'est la même chose. Une AG c'est bien, mais après il y a le reste. J'ai l'impression que les parents sont quand même assez réceptifs, seulement lorsqu'ils reçoivent les informations ou lors des séances. Pour s'engager, c'est un autre sujet. Il y a le souci de la cotisation, les parents veulent avoir quelque chose en retour.

(55 :57) APECO ? : un parent a passé auprès de la secrétaire de l'association des parents un téléphone qui était très dur. Oui, il y a des postures qui ne sont pas toujours simples à gérer. Il y a le côté administratif, mais il y a aussi une certaine violence verbale. Ce n'est pas simple, je pense, ce que les associations vivent et les secrétariats d'école aussi.

APECO Vuillonnex : ce qui est très intéressant pour les parents, pour les familles cotisantes, surtout pour les membres du comité, c'est l'information directe qui passe de la part de l'établissement scolaire, ce qui parvient des instances participatives. C'est vraiment quelque chose qui est en premier lieu, parce que c'est un contact direct, On voit ce qui se passe sur le terrain ? Oui. Parce que les directrices qui prennent la parole et qui ne font pas circuler ça partout. S'ils avaient les cas de problème avec un certain professeur, d'autres qui sont mal jugés, ils ne vont jamais déclarer ça à quiconque. Ils gèrent ça entre eux, mais les membres du comité sont au courant. Ce que nous avons établi chez nous, dans notre comité, c'est qu'à chaque conseil d'établissement, nous sommes représentés 2 ou 3 par groupe, par les séances, c'est-à-dire qu'à tour de rôle, par exemple, au mois d'octobre, il y a 3 membres, ensuite ce sont les prochains. Il y a tournus. Si vous n'êtes que 3 ou 4, vous pouvez être présent à chaque réunion. Ça, c'est vraiment quelque chose que les parents apprécient beaucoup.

APECO Renard : Question par rapport à ça, les informations que vous avez des instances participatives elles restent au sein du comité ou vous les diffusez aussi à vos membres ? C'est quand même 2 niveaux différents, on parle des parents qui cotisent qui sont membres sans être dans le comité, et du coup, est-ce qu'ils ont accès ou pas à ces informations ?

APECO Vuillonnex : Avec l'accord de l'établissement scolaire, ils étaient tout à fait d'accord, l'information que nous avons notée, elle est circulée parmi les membres. À part des informations générales donné par l'établissement. Les Instances participatives sont ouvertes, elles sont légales. Pendant les années COVID, il y avait beaucoup d'informations qui circulaient justement.

IS : est-ce que les PV des instances participatives sont affichés sur le site du cycle ou ils sont diffusés par la direction aux parents ?

APECO Vuillonnex : Les PV, c'est l'établissement scolaire qui les prend. Nous, on note, on appelle ça les comptes rendus. Les petites notes qu'on envoie aux parents, des petites notes pour attirer l'attention.

IS : Ce qui permet aux parents qui lisent votre compte rendu d'être au courant et de poser des questions, de savoir exactement à qui ils peuvent s'adresser et de vous faire remonter des éventuels problèmes qui seraient rencontrés dans le cycle.

Laura DI Dio Iacovangelo : Quand on est en primaire, les PV, les IP, ils doivent être accessibles ou diffusés ?

APECO Florence : J'ai posé la question, je participais pour l'APE le Corbusier, au instances participatives et effectivement, le directeur nous envoyait le PV à tous les membres, comme d'habitude, de chaque instance participative. On pouvait faire les corrections s'il y en avait. Puis on validait le PV, évidemment, de la précédente séance à la suivante. Je ne sais pas si c'était diffusé ou le dernier modèle était diffusé sur le site. En tout cas, ce n'était pas diffusé par l'APE. On ne diffusait rien. Je pense que nous n'avons pas le droit de le faire ?

IS : Normalement, c'est censé être public sur le site de l'établissement scolaire. Je me souviens qu'en tant que présidente de l'APE de Satigny je devais me battre avec l'établissement scolaire pour qu'il les publie, parce qu'en fait, ils ne les publiaient jamais. Il y avait deux ans de retard et puis on était constamment en train, de réécrire. Ils ont l'obligation, de publier. C'est ce que moi, j'ai compris, mais je vais revérifier.

Je vais me renseigner. J'ai été récemment rencontrer le service des écoles pour la ville de Genève. Ce sont des écoles primaires, ça ne vous touche pas directement, mais ça permet déjà de faire connaissance avec les interlocuteurs qui connaissaient Anne depuis 15 ans et qui découvrent la nouvelle SG. Le point qui est ressorti de certaines de ces conversations, c'est justement pendant les instances participatives, elle remettait un peu en question la légitimité de certaines APE en disant « En fait, c'est une APE qui vient, il y a des représentants de parents qui viennent, mais ils ont combien de membres ? Ils représentent combien de parents ? C'est important, je pense, de garder ça à l'esprit parce que si les parents, dans leur globalité, ne sont pas au courant de ce qui se discute aux instances participatives, s'ils ne sont pas au courant des problématiques qui sont amenées sur la table, ils peuvent bien évidemment beaucoup moins se sentir concernés et adhérer à l'APE et participer de quelque manière que ce soit. On revient de nouveau à cette question de communication. Qu'est- ce qui est autorisé comme communication pour les APE, et les APECO ?

Laura DI Dio Iacovangelo : Leur avantage et l'intérêt du PV qui soit accessible aux parents, c'est que ça justifie votre action. Nous, on est allé à l'IP, on a amené ce sujet et voilà la réponse qu'on a eue. Ça prouve que vous n'êtes pas juste pour faire joli, on a des tickets, c'est qu'il y a une activité sur le terrain. Après, vous aurez peut-être des parents qui reviendront quand même vous demander un détail, mais c'est vrai qu'au moins, ils savent ce que vous faites dans l'école et comment vous les représentez devant la direction. On va devoir regarder parce que cette problématique du PV elle revient et avant, on savait ce qu'il se passait. La question c'est Est- ce qu'on vous le transmet ? Est- ce qu'on a le droit de le transmettre ? Est- ce que vous vous le transmettez ? Comment vous le faites ? Posez la question.

IS : De manière générale, toute personne qui participe à une instance participative a droit au PV, quoi qu'il arrive. Ça, c'est juste la base. Après, est- ce qu'ils ont l'autorisation de l'établissement de le diffuser aux membres ou pas. Aux parents de manière générale ou

pas ? Est- ce qu' aujourd'hui, c'est encore obligatoire de mettre ces PV sur les sites pour que ce soit public ? Ça, c'est ce que je vais poser comme question.

APECO Cayla : Je dis peut- être il y a les grands thèmes, harcèlement et tout ça qui peuvent être amenés, mais qui n'ont pas de solution, peut- être directe et immédiate, mais juste une information en retour. Mais il y a parfois des petites choses très pratiques. C'est la seule chose qu'on a réussi à faire en une instance participative, c'est révolutionner un peu l'accueil des 9ème dans la journée d'inscription qui était une totale catastrophe avec tous les parents fâchés qui passaient trois heures à attendre et fulminer. Vraiment, ça a pris un quart d'heure. On a émis le problème, on a proposé si on ne pouvait pas faire autrement et ça s'est fait en dix jours. Mais ça a vraiment changé la donne complètement pour ceux qui l'avaient vécu une fois avant, une fois après. C'est là où on aimerait peut- être le mettre comme exemple pour dire que parfois, je sens aussi beaucoup de parents comme ça, ils ont plein de remarques, de choses. Ils disent de toute façon, ça sert à quoi ? Ils n'ont aucune confiance. Dans le pouvoir associatif, étant dit qu'on peut prouver l'inverse, peut- être pas révolutionner certaines choses, mais on peut se proposer sur avoir un retour. C'est peut- être des petites améliorations. Je pense que pour les 9èmes de cette année, c'est tout un autre impact avec l'école, le premier, que de la visiter de voir trois ou quatre salles, que de passer quatre heures avec les parents énervés qui parlent mal de l'école. La première année après le Covid, il y avait la queue qui faisait presque le tour du bâtiment dans une journée on était là avec nos flyers on voyait certains, au bout de deux heures, on n'osait même plus les approcher tellement ils étaient en colère.

IS : C'est grâce aux parents qui se sont plaint et c'est grâce au fait que vous avez amené le sujet aux instances participatives et que la direction a entendu et a mis des changements en œuvre. Je pense que ça, c'est vraiment important parce que je le répéterai jamais assez, je le répéterai à chaque séance ce qu'une APECO fait qui fonctionne peut aider toutes les autres APECO dans d'autres situations. Peut- être que ça ne va pas être par rapport à l'accueil des neuvièmes, peut- être que ça va être par rapport au simple fait d'être dans les instances participatives et de pouvoir obtenir le fait d'être écouté et d'être entendu aussi. Je pense que c'est très important de parler justement maintenant de ce genre de succès, même si tu dis que c'est le seul. Il est super important. Il est important pour vous, ce que vous avez réalisé, et il est aussi important pour toutes les autres APECO qui peuvent aussi en bénéficier et puis s'en inspirer pour autre chose. Il y a d'autres choses qui vont être super bien faites par d'autres APECO. Moi, je pense que c'est important de toujours partager.

Je trouve que c'est vraiment un des sens premiers de cette assemblée.

APECO Florence : Apparemment, chez nous, d'après ce que j'ai compris dans la dernière séance, la direction précédente n'avait jamais voulu faire des instances participatives officielles au sein de l'établissement. Il a toujours été ouvert pour discuter des sujets mais il n'y avait pas d'instances participatives dans l'établissement. Il me semble qu'elles sont obligatoires ? La question, c'est comment faire pour avoir un changement étant donné que la direction change à la fin du mois ? Un nouveau directeur arrive, qui reprend la direction de la Florence le 30 octobre (il quitte le collège de la Golette). Comment amener la chose, nous, au sein de la APECO Florence pour obliger la nouvelle direction ou pour lui parler des problèmes ?

APECO Vuillonex : une manière est de demander la date, déjà au moins trois instances participatives par année sont obligatoires selon le DIP. Si vous demandez exactement « Donnez-moi les dates », ils sont obligés de vous répondre.

IS : vous avez l'adresse de l'école donc vous pouvez envoyer un courrier postal, pas par e-mail, mais un courrier postal directement à son nom, où vous vous présentez, où vous dites que vous êtes à sa disposition pour discuter des différentes questions qui pourraient se présenter, que vous êtes un partenaire de l'école pour le bien-être des élèves et que vous souhaiteriez connaître les dates prévues pour les instances participatives. Sans mentionner le fait que son prédécesseur n'en a pas organisé. Vous n'avez pas besoin d'entrer là-dedans. Vous n'avez pas comme rôle de pointer du doigt les manquements du prédécesseur. En revanche, moi, je vais quand même porter ce point-là à la DGEO, parce que c'est une des choses qu'ils nous ont demandé de leur remonter quand il y a des établissements où ça n'a pas lieu, étant donné que c'est obligatoire. C'est dans la loi et c'est une des directives pour toutes les écoles primaires et pour tous les cycles d'orientation. D'ailleurs, il me semble même qu'au secondaire 2, il y en a aussi. Il y a deux sortes d'instances participatives. Il y a les instances participatives qui impliquent les APECO, les directions, les enseignants, les équipes pluridisciplinaires et les responsables des bâtiments et la commune ou le service des écoles, selon si c'est une commune ou la ville de Genève. Et il y a d'autres instances participatives qui impliquent des élèves. Ça, c'est nouveau. Ça, c'est récent. Et ces instances participatives là, ce n'est pas idéal que c'est le même nom. Il n'empêche que c'est vraiment pour promouvoir le sentiment de... Les actions citoyennes, que les élèves se sentent impliqués dans le fonctionnement de leur école et qu'ils puissent participer. Et ça, c'est séparément, c'est interne au cycle ou interne à l'école et ce sont séparément des parents et des autres. Je crois que, sauf erreur, il y a les équipes pluridisciplinaires, les équipes d'enseignants et la direction. Je crois qu'il n'y a pas le GIAP, le concierge. Je ne suis pas sûre à 100% que je regarde. Ni la vie d'enseignante ? Pas avec les élèves, je ne crois pas, mais je vais me renseigner. Je vais regarder plus en détail. C'est un point à faire. Je vais regarder plus en détail. C'est pas mal de mettre la ville, de rapprocher la ville et les élèves. C'est effectivement une bonne question. Je vais regarder. Je vais noter également, concernant les sacs trop lourds pour les 9^{èmes} années, c'est un sujet qui ne date pas d'hier et les téléphones portables.

5. Divers : pas de divers

IS : Étant donné qu'on n'avait pas de divers et que, sauf erreur, il n'y avait pas d'autres points, je vous propose de déclarer la séance terminée.
Remercie l'assemblée et clôt la séance.